**Synthèse de l’évaluation du niveau de réalisation des objectifs et des lacunes de la 1ère CDN du Burkina Faso**

***Note d’information***

Le Burkina Faso a élaboré sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) qui comprend trois scénarios dépendant de la situation de référence et du potentiel de financement pour évaluer l’évolution des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et les réductions possibles :

* un scénario « tendanciel » dans l’hypothèse que le développement économique continue sans rupture et sans modification des modes de production et de consommation ;
* un scénario « inconditionnel » prenant en compte toutes les initiatives ayant un financement acquis ou en cours d’acquisition. Ce scénario prévoit une réduction de **7 808 Gg,** soit 6.60% comparé au scénario tendanciel (2030);
* un scénario conditionnel incluant tous les projets d’atténuations élaborés et/ou en cours d’élaboration, mais n’ayant pas de financement acquis. Les projets de ce scénario permettraient une réduction de **13 766 Gg,** soit 11.60% comparé au scénario tendanciel (2030).

 **Prévisions de réduction selon les scénarii**

Après cinq (5) ans d’exécution (2016-2020) de sa CDN, le Burkina Faso doit mesurer les progrès et impacts des actions menées et l’actualiser.

L’évaluation se base sur l’analyse des projets de la CDN. En raison des limites de disponibilité des données, seuls 104 projets ont été analysés sur les 167 répertoriés par une étude GIZ. Ceci concerne :

* Les secteurs de l’agriculture, de l’environnement, des ressources animales et des ressources en eau (64 projets analysés sur 105 répertoriés)
* Le secteur de l’énergie (34 projets analysés sur 51 répertoriés)
* Les secteurs des transports, de l’urbanisme, des infrastructures et de la santé (6 projets traités sur 11 répertoriés).

De manière globale, les taux d’atteinte des objectifs en 2020 sont à 94,01% pour le scénario inconditionnel et à 24,2% pour le scénario conditionnel. Pour le scénario d’adaptation intégrée dont l’objectif était uniquement fixé pour 2030, le taux atteint en 2020 est de 89%.

L’analyse des coûts des actions d’adaptation retenues par secteur indique un taux d’exécution financier de 121,5%. La cible de la CDN en matière de coût de réalisation a été atteinte en 2020.

Les résultats montrent clairement que les projets réalisés ont contribué à réduire significativement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) mais le niveau de contribution n’a pas été suffisant pour permettre d’atteindre 5,58% de réduction en 2020 dans le scénario inconditionnel et 11,9% de réduction dans le scénario conditionnel. La non mise en œuvre de plusieurs projets prévus expliquerait cette situation. C’est dans le scénario d’adaptation que des efforts importants ont été faits car les résultats se rapprochent de la cible de 2030.

Au terme de cette évaluation, la pertinence de tous les projets exécutés est évidente car ils s’inscrivent dans les référentiels de développement national (SCAAD, PNDES) et constituent des réponses aux préoccupations et contraintes des bénéficiaires.

L’efficacité d’exécution est jugée peu à moyennement perceptible et varie beaucoup entre les projets, même à l’intérieur d’un même domaine pour plusieurs raisons que sont, essentiellement, le retard de décaissement financier et de l’installation des Unités de Gestion de Projet (UGP), la réduction des budgets initiaux, la lourdeur administrative, la défaillance des entreprises, la faible appropriation des actions des projets par les bénéficiaires.

Les projets exécutés ont eu des impacts positifs importants sur la résilience de la population (potentiel de production, des revenus, et adaptation au changement climatique). En considérant les acquis de certains projets, les femmes ont été bénéficiaires à des niveaux divers selon le type de produits et technologie diffusés. Mais la question du genre reste peu abordée et peu documentée dans les résultats des projets.

La durabilité est assurée car les structures d’exécution des projets sont des structures étatiques pérennes. De plus, les projets correspondent à des réponses aux contraintes des bénéficiaires.

Les réalisations varient en fonction des secteurs et en fonction du niveau d’avancement des projets : les cibles de la CDN dans les secteurs de l’énergie, des transports, de l’habitat et l’urbanisme, des infrastructures et de la santé n’ont pas été atteintes. Les transports constituent l’une des principales problématiques en matière de réduction des GES. La pollution du secteur est très élevée et croît à un rythme supérieur à celui des autres domaines. Ce domaine constitue un point d’attention pour la prochaine CDN.

Les réalisations de la CDN ont capitalisé sur des acquis stratégiques et sectoriels importants. Par ailleurs, le non-fonctionnement du dispositif de suivi de la CDN, la non-systématisation de la détermination des quantités de carbone séquestrée dans les projets, la méconnaissance de la CDN même par le personnel des projets… constituent des limites à lever pour optimiser les contributions des projets à la CDN.

L’évaluation des projets permet d’identifier des leçons et points d’attention à retenir pour la révision des objectifs de la CDN. Ils sont associés au domaine de pilotage, suivi et évaluation, collecte des données sur le genre et la communication sur la CDN.